# BILAN DES EMISSIONS DES GAZ A EFFET DE SERRE DES SERVICES DE L'ETAT NORD - PAS-DE-CALAIS

#### FORMAT DE RESTITUTION 2013<sup>1</sup>

	1. Descri	ption du	service
--	-----------	----------	---------

Nom du service : DRAAF NPDC

Adresse: CITE ADMINISTRATIVE - LILLE

Nombre d'ETP: 90

Site(s) concerné(s) par le BEGES :

CITE ADMINISTRATIVE 18 ET 19è ETAGE

#### Périmètre retenu (extension au scope 3 ou non): SCOPE 1 ET 3

Etant logé en cité administrative le scope 2 ne peut pas être géré à notre niveau mais doit l'être au niveau de la cité dans son ensemble.

## Description rapide du périmètre opérationnel retenu (catégorie/postes/sources) :

Emissions directes de GES/

Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Autres émissions indirectes de GES/

Déplacements professionnels

Déplacements domicile travail

Autres émissions indirectes

### 2. Année de reporting de l'exercice et l'année de référence

Année de reporting : 2012 Année de référence : 2012

#### 3. Sur la réalisation du bilan des émissions des GES

- Nom et fonction de la personne responsable de la réalisation du bilan Des émissions de GES :ANNICK GOUSSEN
- Le bilan des émissions de GES a-t-il été réalisé?

en interne ■?	
par un bureau d'études	□ ?

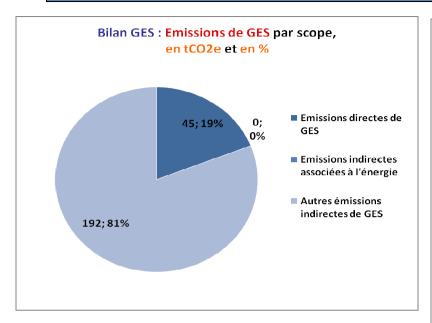
<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Extrait de la *Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de Gaz à effet de serre conformément à l'article 75 de la loi n'2010-788 du 12 juillet 201 0 portant engagement national pour l'environnement (ENE) –* 2012 V2, réalisée par le ministère en charge de l'Écologie en avril 2012

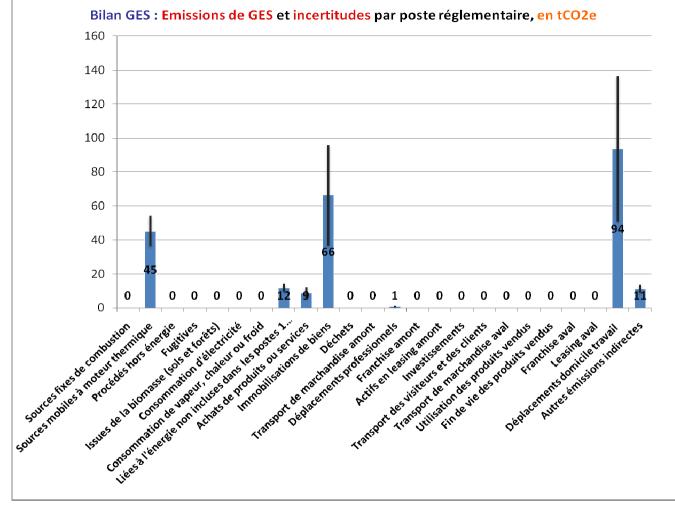
Temps passé : j/H 3
- un bilan d'émissions de GES avait-il déjà été réalisé auparavant ?
Oui □ Non ■
Si oui, avec quelle méthode ?
- Difficultés rencontrées / incertitudes sur les postes :
Etant logé en cité administrative le scope 2 ne peut pas être géré à notre niveau mais doit l'être au niveau de la cité dans son ensemble.
4. Les émissions directes de GES (périmètre 1) quantifiées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes
(tableau de restitution <sup>2</sup> et graphique)
<sup>2</sup> généré par le tableur Bilan Carbone® suivant les données remplies ou se reporter à la p.40 de la méthode

# **Bilan GES**

			Valeurs calculées							
			Emissions de GES Évitée						Emissions évitées de GES	
Catégories d'émissions	Numéros	Postes d'émissions	CO2 (tonnes)	CH4 (tonnes)	N2O (tonnes)	Autres gaz (tonnes)	Total (t CO2e)	CO2 b (tonnes)	Incertitude (t CO2e)	Total (t CO2e)
	1	Emissions directes des sources fixes de combustion	0	0	0	0	0	0	0	0
Emissions	2	Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique	45	0	0	0	45	3	9	0
directes de	3	Emissions directes des procédés hors énergie	0	0	0	0	0	0	0	0
GES	4	Emissions directes fugitives	0	0	0	0	0	0	0	0
	5	Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)								
		Sous total	45	0	0	0	45	3	9	0
Emissions	6	Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité	0	0	0	0	0	0	0	0
indirectes associées à	7	Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid	0	0	0	0	0	0	0	0
l'énergie		Sous total	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres émissions indirectes de GES	8	Emissions liées à l'énergie non incluses dans les postes 1 à 7	10	0	0	0	12	-3	2	0
	9	Achats de produits ou services	0	0	0	0	9	0	3	0
	10	Immobilisations de biens	12	0	0	0	66	0	30	0
	11	Déchets	0	0	0	0	0	0	0	0
	12	Transport de marchandise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	13	Déplacements professionnels	1	0	0	0	1	0	0	0
	14	Franchise amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	15	Actifs en leasing amont	0	0	0	0	0	0	0	0
	16	Investissements								
	17	Transport des visiteurs et des clients	0	0	0	0	0	0	0	0
	18	Transport de marchandise aval	0	0	0	0	0	0	0	0
	19	Utilisation des produits vendus	0	0	0	0		0	0	0
	20	Fin de vie des produits vendus	0		0	0		0	0	0
	21	Franchise aval	0		0	0	_	0	0	0
	22	Leasing aval	0	0	0	0	_	0	0	0
	23	Déplacements domicile travail	91	0	0	0		0	43	0
	24	Autres émissions indirectes	0	0	0	0		0	2	0
		Sous total	114	0	0	0	192	-3	81	0

#### **Bilan GES**





4. Les émissions indirectes de GES associées à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée (périmètre 2), quantifiées séparément par poste et en tonnes équivalent CO2,

(tableau de restitution et graphique)

Etant logé en cité administrative le scope 2 ne peut pas être géré à notre niveau mais doit l'être au niveau de la cité dans son ensemble.

6. Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES lors de l'évaluation des émissions de GES.

Etant logé en cité administrative le scope 2 ne peut pas être géré à notre niveau mais doit l'être au niveau de la cité dans son ensemble.

5. <u>De façon optionnelle</u>, les émissions évitées quantifiées de manière séparée selon le format de tableau proposé et les méthodes utilisées.

Joindre une synthèse du plan de réduction des émissions de GES réalisé par le service